

**BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS-GASPARD de JOUFFROY-GONSANS,
ÉVÊQUE DU MANS
(1777 - 1799)**



Monseigneur de Jouffroy - Gonsans, Musée de Tessé, Le Mans, huile sur toile XVIII^e.

Né le 15 août 1721 ¹ au château de Gonsans (*près de Besançon*), François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans, fils de Charles-Emmanuel et d'Antoinette-Marguerite de Poligny Colligaux est issu d'une noble famille de la Franche-Comté. Pourvu d'un canonicat dans le chapitre noble de Saint-Claude en 1735 puis nommé chevalier de Saint-Georges de Franche-Comté en 1748 (*ordre établi en 1390 par Philibert de Mollans et dans lequel les membres des chapitres nobles de Franche-Comté étaient admis en faisant preuve de seize quartiers de noblesse* ²), François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans reçoit en commende, dès 1766, l'abbaye cistercienne de Lieu-Croissant ou des Trois-Rois, près de l'Isle-sur-le-Doubs, d'un revenu de trois mille livres³. Prêtre et licencié en droit de l'Université de Besançon, il devient peu après vicaire général de Lezay-Marnésia mais il doit cependant attendre la cinquantaine pour accéder à l'épiscopat et être nommé évêque de Gap sous le règne de Louis XV en décembre 1773. Quatre années plus tard, le 7 décembre 1777, Louis XVI procède à deux nominations d'évêques : François-Gaspard de Jouffroy - Gonsans est promu à l'évêché du Mans

pour succéder à Louis-André de Grimaldi de la famille des princes de Monaco, prélat de cour, réputé pour « sa conduite légère et sa passion de la chasse » et dans le même temps, c'est l'abbé Jean-Baptiste de Maillé de La Tour-Landry ⁴, né au château d'Entrammes en 1743, ancien vicaire général au Mans et à Dol, qui récupère l'évêché de Gap.

Entre décembre 1777 et avril 1792, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans ⁵, installé au château d'Yvré l'Évêque, se distingue par « la douce fermeté de son caractère et la sagesse de son gouvernement ». S'efforçant de rétablir la paix et la discipline, il visite régulièrement son vaste diocèse et prend le plus grand soin à s'entourer d'hommes de valeur comme les vicaires généraux : Joseph Paillé, François Chevallier, François-Jean-Baptiste Courte, René-Marie Huet, Claude de Sagey (*futur évêque de Tulle, reçu membre de la confrérie de Saint-Liboire en août 1799* ⁶), Charles-François Duperrier-Dumouriez (*futur évêque de Bayeux*), Charles-Louis Salmon du Châtellier (*futur évêque d'Évreux*) sans oublier les abbés François Chéhère (*en provenance de Saint-Brice*) et Michel Bonnet (surnommé « le bonnet de l'évêque ⁷ », originaire de Besançon) tous deux promus Grands Vicaires « in temporalibus » et remplissant les fonctions de secrétaires particuliers.

Dès 1780, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans crée les retraites ecclésiastiques⁸, entreprend de restaurer et de décorer le palais épiscopal puis s'emploie à administrer dans de nombreuses paroisses le sacrement de confirmation pour une multitude de fidèles comme à Saint-Symphorien en Champagne où le nouvel évêque, après avoir passé la nuit au presbytère, confirme 1331 personnes ⁹ des paroisses de Ruillé, Épineu le Chevreuil et Saint-Symphorien, le 2 juillet 1780.

Le soulagement des pauvres (*par l'intermédiaire du secrétaire de l'évêché, Monsieur Petit, des sommes d'argent sont distribuées aux curés des paroisses du diocèse pour aider les miséreux de Saint-Pavace et de Souigné-sous-Vallon* ¹⁰ en février et en octobre 1786), les aides aux victimes des incendies (*par l'intermédiaire du secrétaire de l'évêché, Monsieur Petit, 600 livres sont versées aux populations en détresse lors des incendies de Lucé en 1781* ¹¹) et le développement des établissements

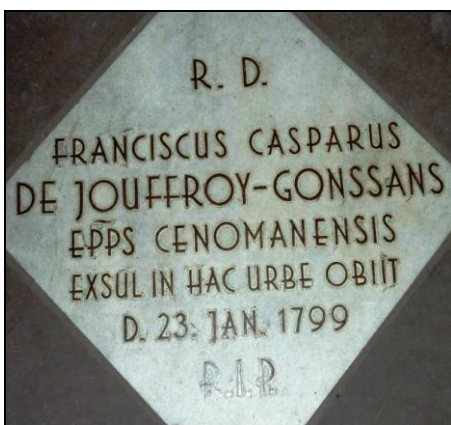
de charité (à Saint-Symphorien en Champagne, tout près de la Petite Charnie, le curé René Plard fonde une maison de charité en 1787¹² avec l'approbation et le soutien de Monseigneur de Jouffroy-Gonsans) sont les principales mesures prises par l'évêque du Mans avant le synode diocésain particulièrement houleux de 1788¹³ et les premiers pas de la Révolution française en 1789. Sans oublier, bien-sûr, la formation intellectuelle des prêtres avec la mise en place d'un concours annuel pour la nomination dans les cures (*mandement du 24 juillet 1783*¹⁴ chez Charles Monnoyer, imprimeur de Monseigneur l'Évêque) qui propose un programme très complet en théologie avec des traités de dogme et de morale et qui insiste sur : *le soin des âmes, les devoirs du sacerdoce et les vrais principes* le tout agrémenté de nombreux ouvrages à consulter pour parfaire le niveau de connaissances générales. Ainsi, en mars 1786,¹⁵ la somme de 72 livres est versée sur ordre de Monseigneur l'Évêque à l'imprimerie Monnoyer pour l'acquisition de « L'histoire de Charles Quint - 6 volumes », « L'histoire de Louis XII - 3 volumes », « Les principes de littérature par Monsieur Le Batteux - 5 volumes », « L'enseignement des Belles-Lettres - 2 volumes », « La rhétorique française de Crevier - 2 volumes », « L'expédition de Cyrus dans l'Asie Supérieure - 2 volumes »...

Élu député du Maine aux États généraux par son clergé en 1789, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans proteste énergiquement contre les décrets antireligieux de l'Assemblée Constituante et est l'un des trente évêques à signer « L'exposition des principes de Monseigneur de Boisgelin », le 30 octobre 1790.

Obligé de quitter son diocèse après avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé¹⁶ et condamné fermement « l'intrusion des nouveaux pasteurs¹⁷ », *l'évêque légitime*¹⁸ du Mans se rend [à nouveau] à Paris, dans le 10^{ème} arrondissement¹⁹, au mois d'avril 1792. Muni d'un certificat de résidence et d'un passeport intérieur, il décide finalement de quitter la capitale au début du mois de septembre 1792 pour rejoindre Amiens (*ville frontalière*) et se réfugier à Ypres²⁰, en Belgique.

Très actif pendant ses années d'exil et soucieux de maintenir la foi chez les fidèles, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans parcourt l'Europe entre 1792 et 1794 : Bruxelles - Londres - Bruxelles [à nouveau] - Münster - Düsseldorf, avant de se fixer à Paderborn en 1795 où il est reçu **membre de la confrérie de Saint-Liboire**. Désireux d'organiser la résistance face aux révolutionnaires, il établit « un plan d'administration spirituelle de son diocèse²¹ » particulièrement rigoureux en juin 1797, deux années seulement après avoir donné des instructions précises à ses pasteurs sur « l'exercice du Saint-Ministère dans les circonstances présentes²² ».

Après sa mort, survenue le 23 janvier 1799, le vicaire général Charles-François Duperrier-Dumourier, est chargé de continuer à administrer le diocèse du Mans et de procéder à l'installation²³ de l'évêque concordataire Michel-Joseph de Pidoll [originaire de Trèves], le 1^{er} juillet 1802.



Dalle funéraire de Monseigneur François-Gaspard de Jouffroy - Gonsans dans le bras nord du transept de la cathédrale de Paderborn. (Photographie : Otto Balkhausen).

La personnalité attachante de François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans, reconnu pour sa grande piété²⁴, sa sagesse et son courage²⁵, très attentif à la formation des jeunes aspirants au sacerdoce et à l'exemplarité des plus anciens dans leur vocation²⁶, aura permis à de nombreux prêtres réfractaires du Haut-Maine, souvent tentés par les idées philosophiques du XVIII^e siècle, *habitués à défendre leur indépendance*²⁷ et capables de *troubler l'ordre de la hiérarchie*²⁸, de s'illustrer pendant la Révolution, de braver avec succès les dangers qui les menaçaient et de maintenir la foi.

Thierry TRIMOREAU
Docteur en Histoire

¹ Confirmation de l'année de naissance de François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans : dom Paul PIOLIN précise dans son ouvrage *L'Histoire de l'Église du Mans*, tome VI, p 562 que l'évêque légitime du diocèse naît le 15 août 1723 et indique plus loin dans le tome X, p 37, qu'il expire le 23 janvier 1799, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Il s'agit en fait d'une simple erreur de transcription. Monseigneur de Jouffroy-Gonsans est bien né le 15 août 1721 et a été baptisé le 17. Son parrain fut Claude-François de Jouffroy, prêtre chanoine de Gigny et sa marraine Marguerite de Contreglise. Ces éléments furent confirmés à Jürgen KLÖTGEN (Président de la *Société Historique et Archéologique du Maine*) par la famille de Jouffroy-Gonsans, voici une quinzaine d'années.

² FISQUET H. : *La France pontificale*, Gap, 1900, p 148.

³ PIOLIN dom Paul : op. cit, tome VI, p 563.

⁴ LEMARCHAND Jean (Abbé) : Un évêque de contrebande sous la Révolution, Monseigneur Jean-Baptiste de Maillé de La Tour-Landry, 1743-1804, éditions Pierre Téqui, Mayenne, 1996, p 28 et p 31.

⁵ AEM : Les armoiries de Monseigneur de Jouffroy-Gonsans : fascé d'or et de sable de six pièces, la première fasce de sable chargée de deux croisettes d'argent.

⁶ PIOLIN dom Paul : op. cit, tome X, p 36.

⁷ FLEURY Jacques-Pierre : op. cit, p 240.

⁸ AEM : Mandement du 28 février 1780 de Monseigneur François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans aux curés de son diocèse pour leur annoncer l'établissement d'une retraite de quelques jours qui se fera tous les ans au mois d'avril dans le séminaire de la ville du Mans afin de leur permettre, cela dans le silence et la piété chrétienne, de méditer sur l'excellence du sacerdoce et les obligations qu'il impose mais aussi de s'instruire et de s'édifier par de pieuses lectures ou par des conférences.

⁹ B.M 1772 à 1784 Saint-Symphorien - Cote 1MI 1215 R4 - Vue 196.

¹⁰ AEM (Archives de l'Évêché du Mans - 1786).

¹¹ AEM (Archives de l'Évêché du Mans - 1781).

¹² BMS 1785 à 1792 Saint-Symphorien - Cote 1MI 1215 R4 - Vue 107.

¹³ AEM : Mandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque du Mans « qui ordonne que l'ouverture du synode se fera le 16 avril 1788. » *Lors de ce synode, la majorité des prêtres du diocèse du Mans, fortement imprégnés des idées richéristes, remettent en cause la hiérarchie ecclésiastique, se plaignent de leurs conditions matérielles, critiquent la façon dont les revenus de l'Église sont partagés et exigent d'avoir des servantes au-dessous de 40 ans ce que leur refuse catégoriquement Monseigneur de Jouffroy-Gonsans accusé de puritanisme.* (In : TRIMOREAU Thierry - Les prêtres réfractaires pendant la Révolution française, l'exemple du Haut-Maine, p. 25)

¹⁴ AEM : Mandements et ordonnances de Monseigneur François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans de 1778 à 1789.

¹⁵ AEM (Archives de l'Évêché du Mans - 1786).

¹⁶ AEM : Instruction donnée par Monseigneur l'Évêque de Langres le 15 mars 1791 et adoptée par Monseigneur l'Évêque du Mans à l'exception des articles 18 et 19 où François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans demande à avoir une explication particulière. Les articles portant sur le baptême et sur la confession ne sont admis que provisoirement.

¹⁷ AEM : Avertissement et ordonnance de M. l'Évêque du Mans, relativement à l'intrusion des nouveaux pasteurs dans son diocèse, donné à Paris, le 28 mars 1791.

¹⁸ FLEURY Jacques-Pierre : op. cit, p 116 et p 117.

¹⁹ ADS : L 70 (1^{er} vendémiaire - 30 floréal an VIII). Copie conforme d'un certificat de résidence au nom de Jouffroy-Gonsans dans le 10^{ème} arrondissement à Paris, rue Taranne, n° 629, sans interruption depuis le 24 avril 1792 jusqu'au 8 août 1792.

²⁰ ADS : L 70 (1^{er} vendémiaire - 30 floréal an VIII). Extrait du registre des passeports d'Amiens. Obtention d'un passeport le 4 septembre 1792 par le demandeur Jouffroy-Gonsans afin de se rendre à Ypres dans les douze jours et se soumettre à la loi du 26 août 1792 sur la déportation.

²¹ PIOLIN dom Paul : op. cit, tome X, [Division du diocèse du Mans en vingt missions avec : 1^e des missionnaires ; 2^e des supérieurs de mission ; 3^e un conseil d'administration] p 367 à p 372.

²² PIOLIN dom Paul : op. cit, tome X, [Avis aux Ministres chargés du soin des âmes qui doivent éclairer et ramener ceux qui ont eu le malheur de donner dans le schisme...] p 489 à p 512.

²³ AEM : procuration donnée par Monseigneur de Boisgelin, Archevêque concordataire de Tours à Charles-François Duperrier-Dumouriez, Administrateur du diocèse du Mans, pour installer Monseigneur Michel Von Pidoll, Evêque concordataire du Mans, le 1^{er} juillet 1802.

²⁴ AEM : Dans « *Son Instruction Pastorale sur le Carême* », donné au Mans, le 15 janvier 1789, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans rappelle l'urgence qu'il y a de venir en aide aux pauvres et aux plus démunis accablés par un hiver très rude : « Les mets que vous retranchez de vos tables, doivent tourner au profit des pauvres. Il faut qu'ils se nourrissent des aliments dont vous vous privez. »

²⁵ ADS L 70 : À la différence des *Princes de l'Église* dont il se souciait peu, François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans fut l'un des derniers évêques à quitter la France en septembre 1792 cela malgré les menaces d'emprisonnement qui pesaient sur lui. Il est probable que si la loi sur la déportation n'avait pas été promulguée le 26 août 1792, Monseigneur de Jouffroy-Gonsans, très respectueux des textes en vigueur [autre trait de son caractère], serait resté à Paris et aurait vécu dans la clandestinité tout comme Monseigneur Jean-Baptiste de Maillé de La Tour-Landry.

²⁶ TRIMOREAU Thierry : Les prêtres réfractaires pendant la Révolution française, l'exemple du Haut-Maine, éditions Pays et Terroirs, Cholet, 2008, réédition 2009, « *les prêtres modèles* » : p 181 à p 199.

²⁷ MÉNARD Michèle : Une histoire des mentalités religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles, « Mille retables de l'ancien diocèse du Mans », Paris, éditions Beauchesne, 1980, p 134.

²⁸ AEM : Prémices au synode houleux de 1788 tenu dans le diocèse du Mans : lettre [*annonciatrice*] de Messieurs les agents généraux du clergé de France à Monsieur l'évêque du Mans, à Paris, le 11 octobre 1779, signé : l'abbé de Jarente.